

AJ.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2006-297 DU 23 JUIN 2006

Chargeant Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI,
Ministre du Développement, de l'Economie et des
Finances de l'intérim du Président de la
République pour compter du 23 juin 2006.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Pendant l'absence de Monsieur le Président de la République, chef de l'Etat, chef du Gouvernement, Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI, Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances est chargé d'assurer l'intérim dès le départ de la délégation présidentielle pour Accra (GHANA).

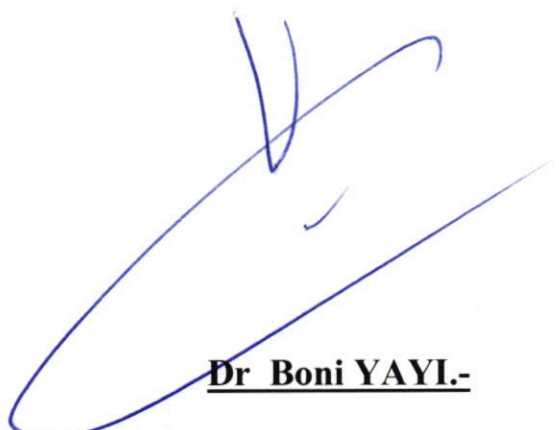
.../...

Article 2.- Il est délégué à Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI, Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances durant cette période, les pouvoirs de chef du Gouvernement.

Article 3 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 23 juin 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MINISTRES 22 SGG 4 DC/MIL 2 DEPARTEMENTS 6 JO 1.